

En synthèse: Une réunion de CSE très intense pour aborder:

- **Les aménagements de locaux à la DICOM** : Ils n'ont pas eu le droit à 3J de télétravail par semaine, et en plus les élus donnent un avis défavorable à ce réaménagement ! La loose totale ?
- **Les aménagements de locaux à Angers**. Quand le *Flex-office* se transforme en *Stand-by office* ...
- **Les aménagements de locaux à la DDO** : B4 va en B3 ? Touché ! mais seulement provisoirement ...
- **Relocalisation de la Cnam à Rennes** : La Direction remet les couverts et en profite pour casser un peu plus un truc qui marche ...
- **Evolution d'organisation à la Direction des Assurés** : Pour « *redonner du sens* », « *réduire les dépenses* », « *améliorer l'accès aux soins* » ... On a comme l'impression de retrouver les éléments de langage du gouvernement ... Elle est où l'entourloupe ?
- **Bilan du budget 2022** : si vous ne voulez retenir qu'une chose, prenez le coût du projet ENS, **118 Millions d'euros**, 1/6^{ème} du budget global de l'établissement public, ... la sous-traitance à gogo ! Du coup, pour 2023, les élus votent une expertise sur les finances de la Cnam.

Toujours beaucoup de
sujets chauds à traiter



1. Mais une réunion CSE qui n'a pas permis de traiter tout l'ordre du jour...

Car encore une fois, l'Ordre du jour était bien trop important... pour une durée prévue de 6h ... mais la Direction refuse toujours d'allonger le temps des réunions, malgré nos demandes réitérées de passage à 3 demi-journées consécutives, alors que depuis les lois travail et la mise en place du CSE en lieu et place des

Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 30 Mars 2023

DP+CHSCT+CE, la Direction fait l'économie de dizaines de réunion annuelles de DP et CHSCT.

Ainsi, les quelques sujets suivants sont reportés à la prochaine réunion :

- Travaux de réhabilitation de la CPAM Nantes envisagés sur la COG 2023-2027
- Projet de création d'un référentiel emploi – responsable de missions d'audit (consultation)
- Information sur l'organisation d'une intervention de nuit sur les équipements électriques du site de Dijon
- Action logement :
 - Bilan action logement 2022
 - Présentation de la convention avec action logement 2023
- Point de suivi du projet d'entreprise
- Point de suivi de la Commission des Relations de Travail
- Point de suivi de la Commission emploi et formation
- Point de suivi de la Commission logement

Mais au fait ! C'est cool ! On a déjà l'ordre du jour complet de la prochaine réunion CSE !

2. Aménagement de la DICOM (consultation)

Suite à la réorganisation interne de la DICOM, un réaménagement des locaux de ces équipes est maintenant prévu avec pour but :

- De décroisonner les espaces entre les agents
- Remettre le manager avec son équipe
- Faciliter le travail à distance (même si le télétravail 3J par semaine a été refusé à ces équipes ... mais ils ont quand même droit à 2J les chanceux !)
- Prévoir un lieu de stockage pour les goodies, les rapports ...

Dans la démarche, les équipes ont été consultées via leurs managers et un webinaire « tous ensemble ».

PAS DE PORTE A VENDRE !

Car aucune porte n'est prévue pour les bureaux ! Sans doute pour faciliter les échanges ... mais cela risque de générer des nuisances sonores du fait du télétravail (nombreux échanges à distance entre les collaborateurs en audio ou visioconférence).

Le projet a été lancé en janvier 2023 avec un vote des agents sur Whatsapp pour ... le choix des couleurs ...

ATTENTION : L'usage de WhatsApp pour réaliser ce vote pose problème aux représentants du personnel qui réagissent. La Direction ne peut pas utiliser les données personnelles des agents et un groupe « informel » pour créer des votes dans le cadre professionnel !

Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 30 Mars 2023



Ce réaménagement doit se réaliser d'Avril à Juin 2023.

L'avis de la CGT est défavorable sur ce projet (comme presque toutes les organisations syndicales au CSE) !

3. Expérimentation du smart office - Plan Angers - (consultation)

Bon ... on ne revient pas sur l'historique de ce projet qu'on appelle maintenant ...

La Saga Angevine !

C'est la 7ème version des plans ! Et on note une nette amélioration ! Avec la prise en compte des retours des agents :

- Des bureaux pas trop grands
- Des bulles de confidentialité plus nombreuses
- Une disposition adaptée, des caissons pour ranger les affaires individuelles des agents ...

Et à noter :

- il y a même une belle salle de créativité !
- et un espace de convivialité placé au centre de cet aménagement appelé « *La Place du Village* » ! On se demande qui a eu cette belle idée ! (*ne cherchez pas, c'est une proposition des élus CGT !*)

Un site en tension ?

Pour les élus, le site d'Angers n'est pas en tension (c'est l'argument massue pour passer en flex-office), mais pour la Direction, c'est la présence de nombreux prestataires (une centaine de personnes en 2019) sur site qui ont créé cette situation de ... tension ...

Mais c'est sans doute beaucoup moins vrai depuis 2020, comme nous le rappelons, une nouvelle fois, en séance !

Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 30 Mars 2023

Au final, ce réaménagement doit permettre d'accueillir en mode « *smart office* » un peu plus de 100 personnes (autour de 70 postes de travail).

Mais ceci va-t-il permettre d'accueillir les nombreux agents attendus dans le plan de recrutement massif des agents à la DDSI ?

La Direction n'est pas aujourd'hui en mesure d'évaluer le nombre d'agents qui pourrait arriver dans la prochaine COG ... et que le *bassin d'emploi très attractif d'Angers* pourrait permettre d'embaucher ...

Pourtant, nous avons entendu le nombre de 400 postes qui pourrait être ré-internalisé !

La Direction précise qu'il faut être prudent sur ces nombres ... qui sont encore en négociation à travers la COG...

Pourtant, c'est bien une directive du gouvernement actuel, de ré-internaliser certaines activités !

*Et vous savez combien nous sommes sensibles ...
... aux propositions du gouvernement !*

Et le coût des travaux est important, car il faut revoir toute la climatisation de cet étage ... ce qui coûte entre 200K et 250K Euros pour cette « expérimentation » !

Du coup, on peut se poser la question : **Est-il urgent d'attendre ?**

Résultat : La Direction accepte de reporter ce beau projet

4. Aménagement de la DDO (consultation)

Tout commence par la compréhension de la nouvelle cible d'installation des directions dans les bâtiments de Frontalis :

	GALLIENI	BAGNOLET	MONTREUIL	
6ème		Salles (conseil, commissions, 40 places)	DDAFF	6ème
5ème		DIR + SG/MDI	DDAFF	5ème
4ème		PRÉSIDENCE – DICOM	DDAFF	4ème
3ème	DSES	DDO	DDGOS	3ème
2ème	DSES	DDO	DDGOS + DGU	2ème
1er	DDSI + DDSI Digital		CGEFI + SG + espace de passage DDSI + DDSI/DOSC	1er
MZ			SG/DGMET DEI + DRP + Syndicats + CSE	MZ
RDC	Salles DDSI + Espace collaboratif + Labinnov	SG	SG	RDC



Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 30 Mars 2023

Mais pour atteindre cette cible, une série de déménagements provisoires sont nécessaires, pour permettre la réalisation de tous les travaux de réaménagement des locaux, dont celui de la DDO présenté ce jour au CSE.

Notamment 32 agents actuellement en B4 qui doivent être relogés de façon provisoire pour libérer leur espace.

Donc, la DDO va se « réaménager » de façon provisoire sur les 2ème et 3ème étages de Bagnolet en attendant une réinstallation définitive en 2024 ... pour laquelle nous n'avons pas encore les plans.

Notre première question est donc de savoir pourquoi l'avis du CSE est demandé sur un aménagement provisoire ? La Direction explique que c'est un réaménagement qui va durer ... au moins 1 an ... d'où l'importance d'obtenir l'avis du CSE.

Mais la CSSCT n'a pas pu étudier les plans, faute de temps, lors de sa dernière réunion : comment les élus peuvent être éclairés sur un projet très technique ... d'analyse de plans ...

Et nous constatons que c'est surtout la règle des 7m² par poste qui est la ligne directrice pour revoir les plans d'aménagements de ces locaux :

- En B3-128 : 70,5m² et 10 postes ok !
- En B3-110 : 49m² et 7 postes ... ok !
- En B3-124 : 45,1m² et ... 7 postes !!! Heu ... ça fait pas 7m² par poste ça ? Mais la Direction nous explique que c'est « historique » et que les agents dans ce bureau ne souhaitent pas changer cela !

Enfin, nous constatons une erreur dans les plans présentés en séance : la Direction le confirme, mais comme c'est sur la partie des plans qui n'est pas modifiée, nous acceptons de ne pas faire d'esclandre ... (On est vraiment trop gentil avec la Direction !).

5. Projet de relocalisation du site de Rennes

La Direction indique qu'un nouveau site est proposé pour relocaliser le site Cnam à Rennes, car ... , ..., heu, ..., bon, ..., on ne va pas vous refaire l'histoire du « *beau rendez-vous manqué avec la MSA* » ?

Car nous attaquons ici ce que tout le monde appelle :

La Saga Rennaise !

**Décidément, la Direction a un vrai goût pour les séries ...
mais pas forcément à succès**



Reprenons notre saga : Le nouveau site proposé répond aux enjeux de la Direction en terme :

- D'accessibilité (on est en ville, au sud-est de rennes, à moins de 2km du site actuel)
- De rationalisation en m2 (mètres carrés) (on passe de 2.000 à 1.000 m2)
- De réduction de notre empreinte carbone (les menuiseries sont toutes neuves !)
- ...
- *Et même aux attentes des agents (d'après la Direction) !!!*

Bien évidemment, nous avons identifié des zones d'ombres ..., voire des points noirs dans ce beau projet:

- **On nous annonce « un Terrain arboré »** ... mais ça n'est pas son plus bel atout, car il n'y a que très peu d'arbres ... 2 sur les trottoirs ?
- **Pas de quai de déchargement, ni de local pour le stock.** La Direction explique que ça n'est plus nécessaire, car la gestion du stock sera maintenant ... sous-traitée ... Etrange !!!! On relance la sous-traitance ? Qui ne semblait pas tellement à la mode ces derniers temps (cf les directives gouvernementales sur la ré-internalisation) ?
- **La perte de la gestion du stock participe au démantèlement de** ce qui s'appelait le Centre National de Gestion du Réseau (CNGR). Et ça n'est pas une bonne nouvelle de *casser par petits morceaux* une entité qui fonctionne et est reconnue de la Cnam et tous nos organismes de l'Assurance Maladie !

Casser les trucs qui marchent

Sans aucun doute une des capacités exceptionnelles de notre belle entreprise ...

- **Capacité à faire :** Comment la Cnam peut-elle gérer sérieusement en parallèle tous les dossiers de réaménagements en cours pour déménager le site de

Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 30 Mars 2023

Rennes début 2024 ? (« *On va sous-traiter au PRECI* » d'après la Direction ... Rien à dire, le PRECI (Organismes en charge de la gestion des bâtiments de l'Assurance Maladie) fait partie des services publics)

- **La Direction nous parle de réduction de notre empreinte carbone**, mais en l'état, le DPE (Diagnostic de Performance Energétique) n'a pas été réalisé ! (*il sera réalisé plus tard ...* dit la Direction)
- **Est-ce que le déménagement et l'abandon du site actuel est éco-responsable ?** Car, en terme d'éco-responsabilité, il est maintenant préconisé d'entretenir et d'isoler les bâtiments, plutôt que de tout raser ... (« *Les autres administrations font pareils que nous ...* » dit la Direction)
- **Ce déménagement signifie un passage en Flexoffice** d'une large majorité des agents sur Rennes. Comment allez-vous gérer ce changement important d'organisation ? (« *On va organiser tout ça !* »). De plus, actuellement, le bâtiment est complètement décroché sauf pour les sanitaires (!), tout reste donc à créer pour une qualité de vie au travail qui devra être optimale pour tous les agents rennais !!!
- **Enfin, ... le bassin Rennais étant lui aussi très dynamique** pour l'embauche, ..., n'y a-t-il pas une belle opportunité pour y accueillir de futurs agents de la DDSI ? Et ce nouveau site, va-t-il permettre cela ? (D'après la Direction : « *Oui, il va rester de la place si besoin ...* »)

Explications complémentaires de la Direction :

- il faut réduire le stock , parce que c'est mieux d'en avoir moins !
- le magasinier actuel part à la retraite et ne sera pas remplacé
- du coup, on va changer de mode de gestion du stock ...
- et comme on n'a pas de gros changements dans les 2-3 années à venir, il n'y a pas de soucis ! *Euh, ok et ensuite !*
- Mais il faut quand même prévoir une solution au cas où, finalement, on aurait de nouveau besoin de gérer un stock ... alors on a lancé une étude pour savoir comment s'y prendre si on avait à gérer cela en urgence ... Pas d'inquiétude : la sous-traitance saura faire ! *Heu ... à quel prix et à quelle efficacité ????*

Planning prévisionnel :

- **15 premiers jours d'avril 2023** : visite des locaux avec les agents, représentants de proximité, DDSI et DGMET
- **20 Avril 2023** : consultation du CSE sur le projet
- **Fin Avril 2023** : saisie de France Domaine
- **Avril / Mai 2023**: réunion de travail sur les aménagements avec les équipes locales et DGMET/DASD
- **Fin Mai 2023** : validation des plans cibles

Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 30 Mars 2023

- **Juin 2023** : Consultation du CSE sur le plan d'aménagement & Signature du bail
- **Eté 2023** : lancement des marchés de travaux
- **Dernier trimestre 2023** : réalisation des travaux
- **Début 2024** : déménagement

A noter : le coût de la location du futur bâtiment est actuellement en cours de négociation, mais devrait être autour de 200.000 Euros par an.

6. **Projet d'évolution d'organisation DDGOS DAS**

La DAS (Direction des Assurées composée de 62 agents) a pour mission d'assurer l'égalité d'accès aux soins de nos assurés ! Elle travaille pour cela sur :

- La prévention
- Les parcours de soins

On nous présente plusieurs enjeux de cette Direction :

- Moins de 50% des cancers sont détectés
- La perte d'autonomie est en augmentation
- Il faut améliorer la prévention
- Et améliorer les traitements des maladies chroniques (62% des dépenses de l'Assurance Maladie pour 34% des patients ...)

ARGHHH !! C'est l'argument imparable !!!

On réorganise pour réduire les dépenses publiques et améliorer l'accès au soin !
ça nous rappelle les réorganisations de l'hôpital public ...
Une vraie chance pour les cliniques privées, mais pas pour les assurés ...

Le projet qui nous est présenté vise donc à améliorer l'accès aux soins et la prévention : très bien !

Nous notons que la DAS gère des projets phares : MT'dents, Prado, Sophia, ...

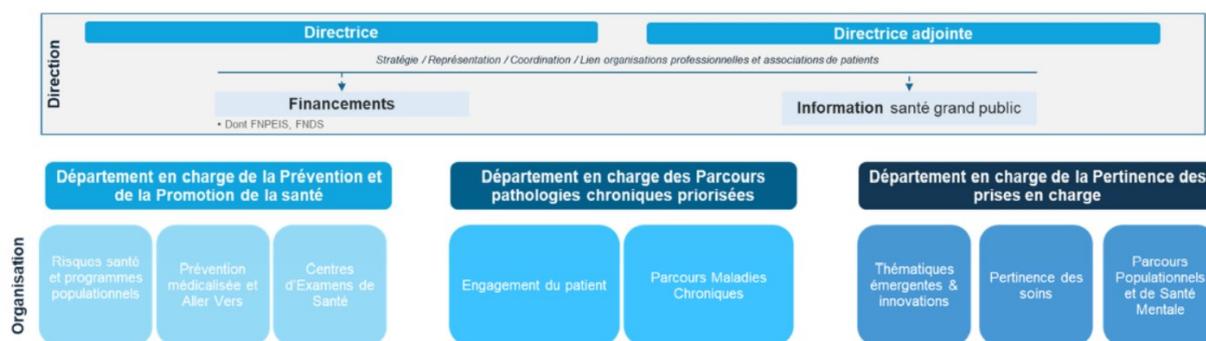
Et de nouveaux projets sont annoncés, mais notre organisation ne permet pas aujourd'hui d'y répondre, car nous gérons beaucoup de tâches administratives, et certaines tâches sont multipliées dans différentes équipes de la DAS et ailleurs.

Exemple avec la prévention : il y a aujourd'hui de nombreux acteurs, à tous les niveaux (internes Assurance Maladie et externes).

Sur la gestion opérationnelle : elle prend trop de temps aux agents de la DAS, d'où le choix de déléguer au réseau certaines actions récurrentes.

Voici la nouvelle organisation proposée :

Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 30 Mars 2023



Le retour des élus CGT : Nous savons que, dans la nouvelle COG, nous avons de nombreux projets informatiques autour de la prévention, projets en forte interaction avec la DAS. Nous comprenons donc le souhait de revoir l'organisation et déléguer certaines activités pour répondre aux futurs enjeux. Mais pour comprendre ce projet, nous avons besoin de comprendre :

- Quelles activités allez-vous déléguer au réseau ? Et comment ?
- Quelle est l'organisation actuelle et son lien avec l'organisation cible ?
- Dans cette transition, quelles activités vont changer ?
- Quels sont les effectifs touchés par cette réorganisation ?
- Quelles sont les évolutions des missions des agents ?

La Direction explique qu'à ce stade, le projet est posé, autour de 3 pôles, mais les choses ne sont pas figées. Elle rappelle qu'avant d'être un projet de changement d'organisation, c'est surtout une volonté de redonner du sens aux activités des agents de la DAS. Et cette réorganisation ne révolutionne pas tout ...

Elle rappelle enfin qu'une activité comme la gestion des conventions avec les associations est actuellement extrêmement chronophage, et les agents souhaitent revoir ces tâches répétitives (nouvelle convention tous les ans).

7. Bilan du budget 2022 (information) et budget prévisionnel 2023 de l'établissement public (consultation)

Le budget présenté s'élève à un peu plus de 671 Millions d'euros.

On note un meilleur taux d'exécution (98% sur le global), qui montre une meilleure analyse des dépenses prévisionnelles avec les équipes opérationnelles.

DEPENSES LIMITATIVES	DEPENSES DE GESTION BUDGET 2022			DEPENSES DE GESTION EXECUTION 2022			
	Cpta générale COG K€	Comptabilité budgétaire		Cpta générale COG	Taux exécution	Comptabilité budgétaire	
		AE K€	CP K€			AE K€	CP K€
FONCTIONNEMENT	570 530	571 761	582 234	560 364	98%	555 543	518 818
Personnel	254 000	254 000	254 000	249 649	98%	248 371	251 299
Fct. non informatique ADF *	38 010	42 520	41 216	36 694	97%	41 794	33 846
ENS	121 443	129 043	121 443	118 407	98%	121 402	93 396
Fct. Informatique MOE	141 758	130 879	150 256	141 279	100%	129 888	125 337
Fct. Informatique AMOA	15 319	15 319	15 319	14 335	94%	14 087	14 940
INVESTISSEMENT	101 120	108 989	121 768	100 449	99%	98 791	88 337
Invest. informatique	95 398	102 726	115 505	95 342	100%	93 663	84 432
Invest. Immobilier	4 454	4 797	4 797	3 958	89%	4 014	2 743
Invest. Autres objets	1 268	1 467	1 467	1 149	91%	1 113	1 162
TOTAL	671 650	680 750	704 003	660 813	98%	654 333	607 155

ADF : Autres Dépenses de Fonctionnement

Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 30 Mars 2023

Le budget est présenté en :

- **Autorisations d'Engagements** ou AE (ce sont les autorisations de dépenses sur les marchés/projets. Elles peuvent être pluri-annuelles. Exemple : un projet informatique sur 2 ans qui va coûter 100.000 Euros et commence en 2023, va indiquer dans le budget 2023 en AE 100.000 Euros, puis 0 Euros en 2024. Mais pour de nombreuses raisons (part forfaitaire dans les marchés, ...) le découpage n'est pas si « brutal » entre les années.
- **Crédits de Paiements** ou CP (ce sont les dépenses réelles réalisées dans l'année. Exemple avec le projet informatique vu plus haut : on peut avoir en 2023 et 2024, 50.000 Euros en CP)

Nous notons que l'ENS, à lui tout seul, représente une dépense de 118 Millions d'euros en 2022 !

1/6^{ème} du budget global de la Cnam pour ... 1 seul projet !!!!

A la Cnam, quand on sous-traite, on n'hésite pas sur la dépense !

- **AMOA 5% d'augmentation** soit 14 Millions d'euros !
 - 5% d'augmentation, mais pourtant nous constatons que le service rendu n'est pas forcément à la hauteur ! Et parfois, c'est juste un problème d'outils que nous ne fournissons pas aux prestataires en charge du travail (problème de licences, problème de droits d'accès, ...)
- **Dépense informatique en progression (mais de combien ?)**
 - Il est noté que « *la capacité à faire de la DDSI sur le volet projets a atteint son maximum avec les effectifs en place et un taux d'externalisation maîtrisé.* » **Mais, ..., Quel est donc ce « taux d'externalisation maîtrisé » ?** ... Heu ... « *c'est le point de vue de la DDSI* » d'après la Direction ... Merci pour la réponse, car en effet, c'est beaucoup plus clair !
- Investissement
 - Informatique : plus de 84 Millions d'euros
 - Immobilier : près de 3 Millions d'euros (notamment pour des dépenses sur la climatisation de Frontalis)

Enfin, si nous apprécions les détails donnés dans le support de cette présentation, nous aurions apprécié d'avoir un comparatif avec l'année précédente (2021), car il n'est pas toujours simple de comprendre ce qui a changé

Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 30 Mars 2023

Pour ce qui est du Budget Provisoire 2023 : on débute la COG 2023-2027, c'est donc un budget estimatif en attendant la validation complète de la COG qui nous a été présenté (autour de 80% du budget de l'année précédente).

8. Recours à une expertise sur le budget de l'établissement public (vote)

Enfin, afin d'avoir un avis un peu plus éclairé sur le budget prévisionnel 2023 de l'établissement public, les élus votent à l'unanimité le recours à l'assistance d'un cabinet d'experts Comptables afin d'apporter aux élus toutes les précisions nécessaires sur la situation économique et financière de l'entreprise.

Bon, OK, au final c'est nous qui faisons appel à la sous-traitance pour cette analyse ... mais pour une fois, c'est pour la bonne cause !!!

9. Restitution de l'état des lieux Filieris

Dernier message de la Direction : La COG Filieris de la CANSSM prévoit une reprise de l'activité soin de Filieris par l'Assurance Maladie (par les Ugecams). Ce point sera vu en CSEC car il concerne toute l'entreprise...

